

# **Budgets Primitifs 2016**

**Synthèse  
des informations  
financières**



*Bouée - Campboon - La Chapelle-Lainay - Lavan - sur-Loire - Malville - Pringuiau - Quilly - Savenay*

## Présentation synthétique

Le titre IV de la loi NOTRE consacré à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités territoriales renforce un certain nombre d'obligations de ces dernières en la matière. A ce titre, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif. L'ensemble des éléments précités devra être publié sur le site internet de la collectivité lorsqu'il existe.

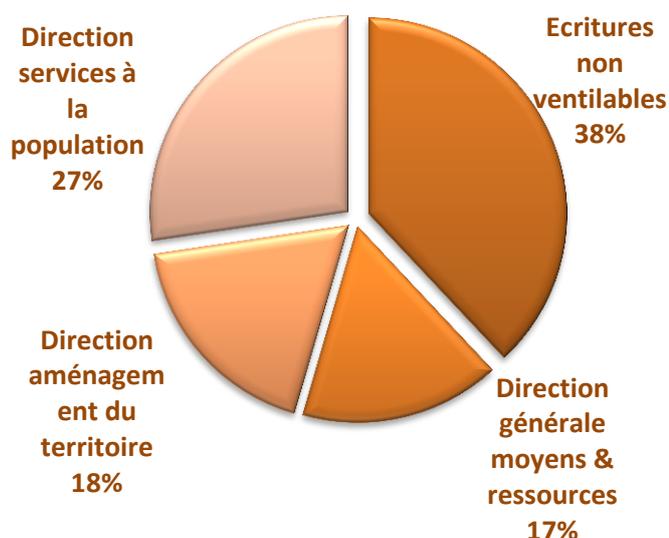
L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que cette présentation synthétique des informations financières doit « permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

## LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget de fonctionnement s'équilibre à près de 9.9 millions d'euros en 2016.

Les résultats excédentaires de fonctionnement 2015, sont en partie affectés aux investissements (500 000 €) et le solde constitue une recette de fonctionnement en 2016 (145 000 €)

### Les dépenses de fonctionnement



Il est intéressant de répartir les dépenses de fonctionnement en 4 grandes familles, en conjuguant plan comptable et schéma d'organisation des services.

**Les écritures non ventilables** regroupent les intérêts emprunt (138 000 €), l'attribution de compensation reversée aux communes\* (1 206 000 €), la dotation de solidarité communautaire (760 000 €), une enveloppe de réserve dite de dépenses imprévues (150 000 €) et des opérations d'ordre comptables comprenant notamment l'amortissement des investissements (1 500 000 €)

*\*L'attribution de compensation correspond à un reversement de produit fiscal (ancienne taxe professionnelle communale) déduction faite des charges transférées par la commune à la Communauté de communes*

**La Direction générale - Moyens et ressources** regroupe l'ensemble des services ressources sur lesquels se reposent les 2 directions opérationnelles. Elle se compose de l'équipe de direction, l'accueil au siège de la collectivité, le service équipement patrimoine bâti, la cellule technique, la communication, l'informatique et le SIG, le service comptabilité, les ressources humaines et enfin le Conseil de développement. Elle représente une enveloppe de crédits de 1.6 millions d'euros.

**Les 2 directions opérationnelles sont :**

**La Direction de l'aménagement du territoire** (enveloppe de 1.8 millions d'euros)

Elle intègre les services aménagement dont le service d'instruction du droit des sols (153 000 €), le service développement économique (193 000 €), le tourisme (217 000 €), la préservation des milieux naturels (200 000 €), l'habitat social (130 000 €) et enfin les transports (910 000 €).

**La Direction des services à la population** (enveloppe de 2.7 millions d'euros)

Elle comprend le service sports (gymnase St Exupéry, futurs équipements de Savenay et de Quilly) et la piscine du Lac (907 000 €), la petite enfance avec les multi-accueils de Campbon & Malville, le soutien financier à la halte-garderie de Savenay et à la crèche d'entreprises sur la Colleraye et le relais petite enfance (1 009 000 €), le service culture médiathèques sur les 8 communes (570 000 €) et enfin le service emploi insertion solidarité (231 400 €).

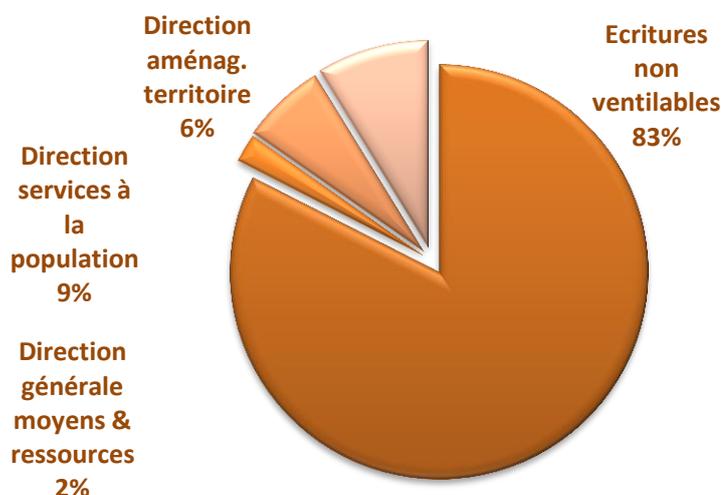
### Les recettes de fonctionnement

En **Direction de l'aménagement du territoire**, elles représentent une enveloppe de 640 000 €. La principale source de recettes de fonctionnement provient du service transport scolaire, avec les participations des familles (340 000 €). On retrouve ensuite les subventions de nos partenaires au titre des transports non scolaires, de la politique de préservation des milieux naturels et de l'habitat social (180 000 €). Les participations des communes au service d'instruction du droit des sols complètent ces produits (75 000 €).

En **Direction des services à la population**, les recettes atteignent la somme de 863 000 € et sont issues du service petite enfance avec les multi-accueils de Campbon et Malville et le Relais petite enfance - participations des familles

et subventions de la Caisse d'allocations familiale (430 000 €), du service sports avec les entrées de la piscine du Lac (290 000 €), des médiathèques (36 000 €) ...

Pour la **Direction générale**, les recettes de fonctionnement (217 000 €) proviennent pour l'essentiel des loyers de la gendarmerie de Savenay.



**Les Ecritures dites non ventilables** représentent une enveloppe de 8.2 millions d'euros.

Les recettes fiscales restent la principale source de financement des politiques menées par l'assemblée délibérante. Depuis la réforme de la taxe professionnelle en 2009, de nouveaux impôts sur les entreprises ont été institués, parmi lesquels figurent la CFE (1 600 000 €) basée sur la valeur locative foncière, la CVAE (1 M€) basée sur le chiffre d'affaires, l'IFER (160 000 €) sur les entreprises énergétiques, la TASCOM (390 000 €) sur les grandes surfaces commerciales. Les anciennes parts départementales de la taxe d'habitation et du foncier non bâti reviennent à la communauté de communes (1 700 000 €).

Pour compléter le dispositif, des mécanismes de dotations d'Etat et de péréquations nationales assurent à la collectivité un complément de recettes (2 800 000 €).

Les excédents antérieurs (145 000 €), l'attribution de compensation négative (100 000 €) et des opérations d'ordre budgétaires (260 000 €) complètent les recettes figurant en écritures non ventilables.

## Les dépenses d'investissement

Le budget d'investissement s'équilibre à 12,7 millions d'euros en 2016.

Les grands programmes d'investissement inscrits sur l'exercice sont les suivants :

Service	Libellé du programme d'investissement	Montant total du projet	Période de réalisation	Inscription au budget 2016
Direction générale	Aménagement secteur nouveau collège à SAVENAY	5 460 000 €	2013-2016	1 006 000 €
Aménagement du territoire	Pôle d'échanges multimodal de la gare de Savenay	2 902 027 €	2015-2018	827 135 €
	Programme d'actions foncières	enveloppe annuelle dédiée aux acquisitions foncières à destination principalement de la politique de l'habitat social		1 285 000 €
Développement économique	Viabilisation, mise aux normes des zones d'activités économiques	enveloppe annuelle dédiée aux gros travaux d'entretien des zones		562 256 €
Tourisme	Liaison cyclotourisme du Lac de Savenay au port de Lavau	426 000 €	2016-2020	125 000 €
	Aménagement du pôle touristique du Lac de Savenay	360 000 €	2016-2019	90 600 €
Sports	Equipement sportif de Quilly	1 471 959 €	2013-2016	1 091 844 €
	Equipement sportif nouveau collège	3 850 601 €	2015-2016	3 025 082 €
Petite enfance	Multiaccueil de Malville	1 853 271 €	2015-2016	231 000 €
Opérations non ventilables	Fonds de concours aux communes - stations d'épuration	Délibérations de 2012 et 2013 : subventions versées de 10 à 20% du coût de l'équipement		309 084 €
	Avances de trésorerie remboursables aux budgets annexes	Voir budgets annexes Croix Rouge et Porte Estuaire		1 592 512 €

Ces grands postes de dépenses sont complétés par un ensemble de petits programmes dans tous les domaines de compétences exercés par la Communauté de communes : travaux gendarmerie (59 000 €), subventions d'investissement aux partenaires (17 500 €) et aux communes (54 000 €), équipement informatique et mobilier (77 000 €), études urbaines quartier gare (120 000 €), modulaire association Croix Rouge (106 000 €), itinéraires de randonnées (70 000 €), milieux aquatiques (68 000 €), politique de l'habitat social (111 000 €), étude stratégie mobilité (53 000 €), aménagements gymnase Saint-Exupéry (39 000 €), gros entretien piscine (35 000 €), médiathèques (58 000 €).

Il convient d'ajouter à ces postes de dépenses le remboursement en capital de la dette (361 000 €) et des opérations d'ordre comptables (1 158 000 €).

## Les recettes d'investissement

Elles sont composées des enveloppes suivantes :

- des subventions de nos partenaires (Conseil Départemental, Régional, Etat) rattachées aux grands programmes d'investissement (3 969 000 €)
- des cessions immobilières (360 000 €)
- le fonds de compensation à la TVA - mécanisme de récupération de la taxe (1 622 000 €)
- les emprunts (2 100 000 €)
- les excédents d'investissement de l'exercice 2015 (1 004 000 €) et les excédents de fonctionnement 2015 affectés à la section d'investissement (500 000 €)
- le reversement d'avances remboursables du budget annexe immobilier d'entreprises 2 - crèche privée (100 000 €)
- des opérations d'ordre comptable pour 2 386 000 € (dont 1 500 000 € d'amortissements) et des opérations comptables d'intégration d'avances sur travaux (650 000 €)

## LES BUDGETS ANNEXES

### 8 BUDGETS - ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les opérations dites « de lotissement », consistant en l'acquisition de terrain, leur viabilisation et la revente de parcelles aménagées sont obligatoirement suivies sur des budgets annexes. Il en est de même pour les programmes de construction d'un bâtiment économique destiné à la location.

En 2016, deux budgets annexes méritent une attention particulière.

**Le budget annexe zone d'activités de la Croix Rouge :** Projet d'extension de la zone sur 9 ha pour un coût total estimé de 2 300 000 €. En 2016, sont inscrits des crédits au titre des acquisitions de terrain (125 000 €) et pour la première tranche des études, maîtrise d'œuvre et travaux (570 000 €).

**Le budget annexe zone d'activités Porte Estuaire :** Projet d'extension de la zone sur la partie ouest à Campbon et Savenay sur 12.5 ha pour un coût estimé à 3 000 000 €. En 2016, sont inscrits des crédits au titre des acquisitions de terrain (535 000 €) et pour la première tranche des études, maîtrise d'œuvre et travaux (644 000 €).

Dans le rapport de présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2016, ces 2 programmes figuraient dans la programmation pluriannuelle des investissements sur la période 2015-2020, avec les premières recettes issues des ventes de parcelles à compter de 2019. Ces projets d'extension permettront en outre de créer de nouvelles recettes fiscales, de générer de l'activité et de l'emploi sur le territoire.

### BUDGET ANNEXE DECHETS

La section de fonctionnement du budget s'équilibre à 2.6 millions d'euros. Les grandes enveloppes budgétaires se présentent comme suit :

**En dépenses :**

- Charges de personnel : 651 000 €
- Charges générales (carburant, entretien véhicules, ...) : 310 000 €
- Prestations de service de collecte sélective et des déchèteries : 205 000 €
- Prestation de gardiennage des déchèteries : 123 000 €
- Contributions au syndicat de traitement des déchets (SMCNA) : 810 000 €
- Opérations d'ordre budgétaires dont amortissements : 308 000 €
- Réserve en dépenses imprévues + annulations de titres : 200 000 €

**En recettes :**

- Redevances aux particuliers : 1 506 000 €
- Redevances aux professionnels : 312 000 €
- Reprise des matériaux : 390 000 €
- Soutien des partenaires (ADEME) : 169 000 €
- Excédent de fonctionnement 2015 : 192 000 €

Pour 2016, les principales dépenses en investissement concernent :

- Le solde des travaux de construction de la plate-forme des déchets verts à Campbon, l'aménagement d'une autre plate-forme à Malville et des travaux d'entretien et de mises aux normes des déchèteries : 400 000 €.
- L'acquisition programmée d'une nouvelle benne à ordures ménagères : 236 500 €

**BUDGET ANNEXE SPANC (Service public d'assainissement non collectif)**

Le budget d'exploitation du service s'équilibre à un peu moins de 136 000 € en 2016.

Le principal poste de dépense concerne les charges de personnel pour 91 000 €, puis viennent les charges générales (maintenance informatique, carburant, remboursement de charges au budget principal ...) à hauteur de 20 600 €.

Les produits de service composés des redevances aux usagers (bon fonctionnement, ventes, conceptions ou réalisations) couvrent 75% des dépenses et s'élèvent à 100 000 €. Ils sont complétés par des subventions de partenaires financiers (Agence de l'Eau et le Conseil Départemental) pour 8 600 € et les excédents reportés 2015 (26 919 €).

**BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME**

A compter du mois d'avril 2016, l'activité de l'association office de tourisme de Loire et Sillon est transférée à la Communauté de communes et sera suivie sous le régime de la régie à autonomie financière au sein d'un nouveau budget annexe.

Le budget 2016 ne couvre donc que 9 mois d'activités du service. S'agissant d'un service public dit « administratif » (par opposition au service public industriel et commercial), le Budget Principal versera chaque année une subvention d'équilibre au budget annexe.

Pour 2016, le budget s'équilibre en fonctionnement à 64 000 €. Le poste principal concerne les charges de personnel pour un peu moins de 39 000 €. Les charges à caractère général s'élèvent à 24 680 € et couvrent les coûts de location du local, des prestations de services, la communication, la maintenance, .... En recette, la subvention du Budget principal représente un montant prévisionnel légèrement inférieur à 53 800 €.